

# QUAND LA RÉVOLTE SE PROPAGE EN ITALIE

En Italie, le gouvernement a testé des mesures de restrictions de liberté dans le but de gérer l'épidémie du coronavirus. Si l'isolement et le contrôle ont été très durs à l'extérieur, la situation a été insupportable en taule. Pendant plusieurs semaines les parloirs, le travail et les activités complémentaires ont été interrompus. Les personnes qui étaient en semi-liberté n'ont pas pu sortir et les permissions spéciales n'ont plus été autorisées. Cela a aussi impliqué la privation d'accès à des produits et biens de base (nourriture, vêtements propres, argent...).

Des mutineries ont éclaté le 7 mars et en 2 jours elles se sont étendues à une trentaine de taules, sur l'ensemble de l'Italie. Des prisonnières sont montées sur les toits, des matons ont été pris en otage, le feu s'est propagé, des documents officiels sont partis en cendre...

À certains moments, plus de traces des agents de l'ordre dans certaines ailes des bâtiments. Dans la ville de Modène, c'est l'entière de la taule qui a été rendue inutilisable et a fermé ! Des personnes à l'extérieur se sont retrouvées devant les murs pour crier leur solidarité ou organiser des blocages qui ont ralenti l'arrivée de la police. À Foggia (région Puglia), plus de cinquante personnes ont réussi à s'évader entre fusillades et vols de voitures. Au total, il y a eu plus d'une centaine d'évasions dans toute l'Italie !

La répression a été très dure sur le coup et par la suite devant les tribunaux. Plusieurs prisonnières ont été hospitalisées en soins intensifs et on compte au moins 15 mortes. Pour minimiser sa responsabilité, l'administration pénitentiaire relayée par la presse a mis en avant les overdoses suite aux pillages d'infirmières. Des proches réunis devant les prisons ont par ailleurs entendu des coups de feu. Que ces décès soient dus à des suicides, des mauvais dosages, des violences de matons, c'est bien la prison qui tue et qui rend insoutenable la situation pour les proches qui n'ont même pas pu voir les corps à cause des mesures anti-covid.

Cette vague de révoltes exceptionnelle a sûrement inspiré celles qui ont suivi ailleurs en Europe !

# CONTRÔLE VERSION CONFINEMENT

Les technologies de surveillance servent non seulement l'enfermement en facilitant les condamnations et en fliquant les personnes à l'intérieur des taules ou sous peines alternatives, mais nous cloisonnent aussi de plus en plus dans un monde de contrôle quotidien à l'extérieur. La propagation du coronavirus a été l'occasion pour l'État d'étendre son emprise sur nos vies de manière inédite, en ordonnant de rester enfermés chez soi et en déployant différents moyens de surveillance technologiques (drones, applications de traçage, bracelets électroniques, etc.). Dans la continuité d'autres mesures sécuritaires (caméras de surveillances partout dans les villes, tablettes numériques de flics, passeports biométriques...), ces outils étendent les capacités et le pouvoir de l'État à contrôler et réduire nos vies. Ils permettent de nous surveiller et de nous fichier, de limiter ce qu'on peut et choisit de faire et facilitent la répression. Ils ne pourraient exister sans les entreprises spécialisées dans ce domaine qui s'en donnent actuellement à cœur joie pour proposer des outils toujours plus dégueus aux États, ou leur refiler des données (GPS par exemple).

En dehors de diffuser des messages par haut-parleur ordonnant de ne pas se balader dans certaines zones et de rester chez soi, les drones ont surtout servi aux flics d'au moins 15 villes à contrôler et punir des personnes qui n'étaient pas enfermées chez elles et se regroupaient. En surveillant à la caméra certaines zones, les drones leur ont permis de poursuivre leur sale boulot en étant plus efficaces, puisque cela leur a servi à envoyer rapidement des patrouilles là où ils avaient filmé des groupes de gens afin de les disperser et de leur mettre des amendes.

Présentée comme un moyen de lutter contre la propagation du virus, l'application de traçage StopCovid<sup>1</sup> mis en place par l'État et diverses entreprises contribue surtout à nous habituer au contrôle et au flicage que permet ce genre d'outils de surveillance numérique. En l'occurrence, cela se traduit par la récolte d'informations (avec qui on est, combien de temps, est-ce qu'on est porteur du virus), les rapports technologisés de suspicion et de surveillance entre les gens que l'appli implique ou encore la pression de directives étatiques et médicales (se faire tester, s'enregistrer comme contaminé-e, se mettre en quarantaine etc.). La mise en place d'une première application de surveillance de ce type permet à l'État comme aux entreprises de tester son fonctionnement et les réactions des gens, afin d'adapter leurs stratégies pour nous imposer à l'avenir des technologies de ce genre encore plus invasives et sans doute coercitives. Sous prétexte qu'elle n'est pas assez efficace, cette application (ou une autre) pourrait rapidement devenir bien plus envahissante et enchaînée : passer du bluetooth à la géolocalisation, impliquer des restrictions si on ne l'a pas (de déplacements par exemple, comme ça a été évoqué en Italie), ou simplement devenir obligatoire à tous les niveaux (utilisation, signalement de contamination, dépistage).

Ce genre d'applis est en train de se banaliser et d'être intégrée dans nos vies un peu partout dans le monde. Elles existent à ce jour dans environ 40 pays sous différentes modalités, allant du traçage de déplacements à la surveillance de la quarantaine, à partir d'outils multiples (bluetooth, GPS, reconnaissance faciale<sup>2</sup>...). A Singapour, l'application TraceTogether (dont est inspirée StopCovid) est possiblement en passe de devenir obligatoire car peu utilisée, alors qu'en parallèle une application plus récente, SafeEntry<sup>3</sup>, est nécessaire pour avoir accès à de nombreux espaces (lieux publics, entreprises, centres commerciaux...). En Corée du Sud, l'appli de géolocalisation Self Quarantine App permet aux flics de détecter si des personnes ne respectent pas leur quarantaine et de les mettre sous bracelet électronique, soulignant bien les passerelles entre toutes ces technologies du contrôle.

1 L'application détecte via bluetooth les smartphones aux alentours ayant aussi l'application et enregistre pendant 15 jours comme « contacts » le fait que 2 téléphones soient dans un rayon d'1 mètre pendant au moins 15mn. L'appli signale quand a eu lieu un contact avec une personne testée positive au virus et à laquelle un médecin a donné un code numérique qu'elle a volontairement transmis à l'appli. L'appli demande alors à ses « contacts » de s'isoler et de voir leur médecin pour se faire tester.

2 En Pologne, l'appli Home Quarantine permet à la police de surveiller les personnes mises en quarantaine revenant de l'étranger en géolocalisant les téléphones et en demandant des selfies de manière aléatoire qui doivent être envoyés dans les 20mn.

3 Qui scanne un code QR en enregistrant l'identité de la personne et le temps passé dans un lieu.

# YOYO!



Journal de lutte contre les barreaux

JUN 2020

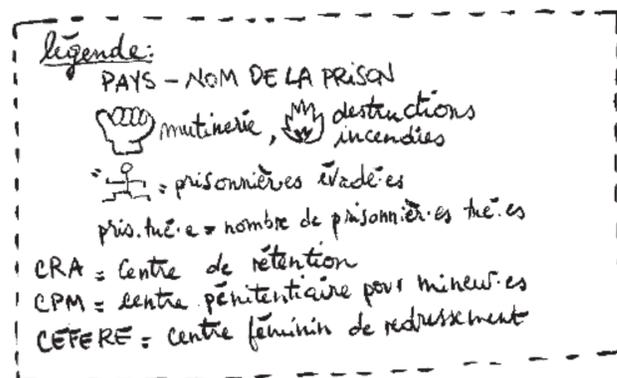
YOYO se déconfiner lui aussi et vous présente son septième numéro pour gueuler une fois de plus contre l'enfermement et ses adeptes. La pandémie de Covid19 a été l'occasion de grands chamboulements dans nos vies et comme souvent nous avons toutes et tous été sommés-e-s de choisir entre la liberté et la sécurité médicale, cette fois. Nous profitons donc de ce numéro pour survoler quelques innovations du pouvoir qui, pour notre bien évidemment, essaie de pousser toujours plus loin notre capacité à la soumission. Car il est d'usage que les mesures sécuritaires expérimentées en temps de crise deviennent ensuite la norme. Par exemple dans 122 prisons états-uniennes les protocoles d'isolement mis en place pendant le confinement ont été remis à l'ordre du jour après la mort de Georges Floyd, pour des considérations bien éloignées de celles de la santé vu qu'il s'agissait d'éviter d'éventuelles contestations suite à l'assassinat policier qui a fait descendre bien du monde dans la rue.

Nous parlerons évidemment de ce qui s'est passé ces derniers mois dans les prisons, ces endroits oubliés dont peu de monde aurait parlé si des révoltes spectaculaires ne les avaient menés sur le devant de la scène, en Italie, en France et un peu partout sur le globe. Pourtant nous verrons que là où l'isolement est déjà la norme, les règles de distanciation sociale et la peur de la maladie sont des tortures quotidiennes sur lesquelles on ne peut faire silence. Au milieu de toutes les décisions exceptionnelles prises on n'a jamais entendu parler de fermer les lieux d'enfermement. Prisons, centres de rétention administrative et autres, ont continué de fonctionner et ce ne sont pas les quelques libérations à droite à gauche qui auront permis d'y rendre la situation plus vivable, ni de limiter la propagation du virus comme à Mayotte où l'on compte 123 contaminés sur 130 personnes enfermées.

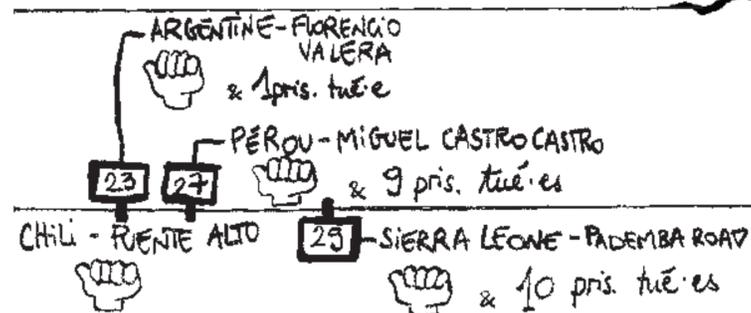
Aujourd'hui les conditions sont toujours extrêmes dans les prisons, entre les restrictions des parloirs, l'impossibilité de faire rentrer du linge, etc, et il nous semble important de réaffirmer notre envie de voir ces lieux détruits comme ont pu l'exprimer celles et ceux qui ont brûlé des fourgons cellulaires à Amiens ou tiré des feux d'artifice aux alentours des geôles dans quelques villes de France. Notre solidarité va à celles et ceux qui l'ont tenté à l'intérieur.

Pour nous écrire, [yoyojournal@riseup.net](mailto:yoyojournal@riseup.net)  
yoyo, 43 rue de Stalingrad, 93100 Montreuil

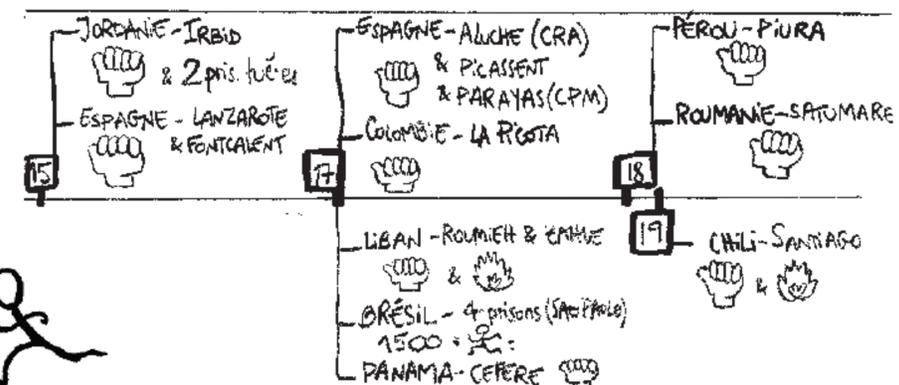
# TOUR DU MONDE SOUS CONFINEMENT



AVRIL



MARS



# TRAVAIL CARCÉRAL DÉMASQUÉ

En France, comme ailleurs, les mesures visant à confiner le quotidien des détenu.e.s ne se sont pas fait attendre. Les détenu.e.s sont pour la plupart enfermés.e.s 23h/24h dans des cellules souvent surpeuplées et maintenus par l'administration pénitentiaire (AP) dans l'isolement social et matériel. Le ministère de la justice est parvenu à diminuer le nombre de détenu.e.s notamment en libérant celles et ceux en fin de peine et en ayant recours à des peines dites alternatives et en reportant l'application de peines fermes. Il y a eu 30 entrées quotidiennes en moyenne pendant le confinement contre 200 habituellement. Tout de même il restait 60600 prisonnier.e.s au 4 mai contre environ 72000 avant le confinement. De quoi donner des envies de poudres d'escampette, bien que l'AP ait tenté de calmer la colère des prisonnier.e.s en offrant gracieusement 40 euros de crédits téléphoniques et la télé illimitée. Cerise sur le gâteau, un projet a été lancé en partenariat avec

le ministère du travail: le projet "résilience" qui fait travailler entre autres les détenu.e.s dans la confection de masques qu'ils n'ont même pas le droit d'utiliser et qui sont destinés au personnel soignant ainsi qu'aux maton.ne.s et autres personnel judiciaire. Quelle aubaine, le travail carcéral ! On peut faire travailler les détenu.e.s pour un salaire misérable (6 euros max de l'heure) et sans avoir à se conformer au droit du travail puisqu'en prison il n'existe ni contrat, ni arrêt maladie, ni syndicat ou indemnisation en cas d'accident de travail. C'est bien pratique pour produire au moindre coût avec l'étiquette "made in France", dans une généreuse optique de réinsertion sociale. Il faut dire que ce n'est pas bien compliqué de trouver des "volontaires" quand toutes les activités sont interrompues, les parloirs interdits. En plus, les proches qui sont souvent des soutiens économiques sont précarisés.e.s par la pandémie et donc dans la difficulté d'envoyer des mandats.

# RÉVOLTES SANS MASQUES

Face aux mesures privatives prises dès le 17 mars par le ministère de la justice et l'AP (avec par exemple la suppression des parloirs pour 2 mois), les mesurette octroyées en compensation n'ont pas suffi à apaiser la colère des prisonnier.ère.s. Si quelques prisonnier.ère.s en fin de peine ont été libéré.e.s, il avait d'ors et déjà été annoncé que celles et ceux qui participeraient aux révoltes ne bénéficieraient pas de ces aménagements, ni ceux et celles qui n'auraient pas d'adresse à fournir. Et pour qui n'avait pas les bons papiers la sortie de prison a conduit directement au CRA (Centre de rétention Administrative). Et si le nombre d'incarcération était au ralenti, en parallèle les DML (demande de mise en liberté) et les demandes d'aménagements étaient à l'arrêt.

A l'intérieur, des refus de remonter de promenade et des blocages, des prisonniers sont montés sur les toits, des destructions et feux ont eu lieu dans plus d'une cinquantaine de prisons durant les mois de mars et avril. Des revendications et des communiqués, notamment depuis les prisons de Rennes ou de Béziers, sont sortis à l'extérieur pour expliquer les raisons de cette colère. Si elle est souvent antérieure au confinement, au vu de ce que l'on

subit en prison, la suppression des activités et des parloirs ainsi que la peur d'être contaminé par les matons, ont permis un passage à l'action.

L'AP a mis la pression en menaçant personnellement de répression certain.e.s prisonnier.ère.s et plus généralement de sucrer les RPS (remises de peines supplémentaires) pour les participant.e.s aux mouvements. Mais aussi avec l'intervention des ERIS, voire de la gendarmerie (en Guyane notamment), des transferts disciplinaires, des gardes à vue et des procès.

Alors que le pays se déconfiner les parloirs reprennent de manière restreinte, le nombre de visiteurs est limité et après avoir empêché les parloirs aux enfants l'AP se rétracte. Mais les parloirs avec hygiaphone<sup>1</sup> persistent et ces moments sont encore plus épiés qu'à l'accoutumé par les matons, qui ont le pouvoir de faire supprimer les parloirs ou de mettre à l'isolement les détenu.e.s au moindre contact physique alors que les personnes n'ont pas pu se voir depuis au moins deux mois. Certains détenu.e.s n'envisagent pas les parloirs dans ces conditions et les refusent, voire envisagent une grève des parloirs.

<sup>1</sup> Mesure punitive de l'administration qui consiste à séparer les prisonnier.ère.s de s visiteurs pas une vitre ou un plexiglas

# DU BASTON DANS LA TAULE D'UZERCHE

Dimanche 22 mars, il est 16h30 au centre de détention d'Uzerche en Corrèze et c'est la fin de la promenade. Ça fait 5 jours que dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 les parloirs sont complètement suspendus, que les activités sont restreintes, qu'il n'y a plus grand chose à cantiner. L'incarcération, déjà dure à supporter en temps normal, est devenue insupportable pour beaucoup. L'altération brutale des conditions matérielles à l'intérieur, associée à l'angoisse d'être coupé.e de ses proches dans une période où la peur de la mort est omniprésente, on finit de pomper le peu d'oxygène qui circule dans les prisons. La veille, à 400km de là, ça a pétié à Béziers. Une trentaine de prisonniers ont défoncé portes et grillages pour accéder à la zone entre les cours de promenade et le mur d'enceinte. L'avant veille ça bloquait à Aiton, Grenoble et Lyon. Le 17 mars à la prison de Grasse une soixantaine de détenus se soulevaient tandis qu'à Perpignan ils étaient 100 à bloquer la promenade. Le 15 mars des prisonniers ont refusé de réintégrer les cellules à Metz.

Des appels tournent sur les réseaux sociaux pour se bouger ce dimanche dans les taules. Des détenus communiquent par snapchat ou twitter, ils se saisissent de l'interstice laissé par la présence de smartphones en détention pour se coordonner entre différentes prison, se donner des nouvelles et de la force, et faire passer des revendications qui tournent majoritairement autour des conditions sanitaires et matérielles.

Alors ce jour là, une bonne partie des 530 personnes détenues à Uzerche refuse de réintégrer les cellules à l'issue de la promenade. Un vent de révolte se lève sur le centre de détention. L'impuissance minutieusement entretenue par l'administration pénitentiaire (AP) se transforme en rage. Certains arrachent une poutre dans la cour, s'en servent comme bélier pour envahir les bâtiments C et D. Les cellules sont saccagées, des matelas s'enflamment, les caméras sont détruites, et une quarantaine de prisonniers réussissent à monter sur le toit.

Les matons ayant pris leurs jambes à leur coup, les taulards ont désormais le contrôle de la prison. Le contrôle de la prison mais aussi un contrôle sur leurs vies qui, bien qu'éphémère, venge pour un instant les humiliations et les souffrances quotidiennes. Les bureaux administratifs sont investis, les dossiers et le matériel informatique sont livrés aux flammes. En fumée toutes les informations sur les détenus recueillies par l'AP qui les évalue comme des souris de laboratoire pour mieux trier, diviser, gérer l'enfermement. Plus que jamais la liberté semble à porter de main, plus que quelques portes à défoncer, ou un mur à escalader...

Mais l'équipe d'intervention déboule, les Eris de Bordeaux, les matons de la prison, des pompiers, des gendarmes. Certains d'entre eux arrivent tout droit de Limoges où au même moment des détenus se révoltent, tout comme dans une dizaine d'autres prisons ce jour là partout en France. Les affrontements se déroulent au milieu de la fumée et des bruits de l'hélicoptère, qui fait des cercles au-dessus du centre de détention. Les gendarmes tirent des grenades de désencerclement et des balles de flashball. Un prisonnier est touché par l'une d'elle à la clavicule. Huit autres sont intoxiqués par la fumée. D'autres encore ripostent avec tous les projectiles qui leurs tombent sous la main. Mais la bataille est trop inégale. A 21h presque tous les mutins ont été confinés en cellule. A 21h30 les derniers foyers d'incendie sont éteints, trop tard toutefois pour sauver deux des bâtiments, soit 360 places, qui resteront inutilisables au moins jusqu'à début 2021. La vengeance de l'AP se met en branle. Environ 80 personnes sont transférées immédiatement. Entassées dans un car, elles sont envoyées vers d'autres prisons en Nouvelle-Aquitaine au milieu de la nuit, sans leurs affaires, sans pouvoir prévenir leurs proches. 250 autres suivent les deux jours d'après, cette fois dans la France entière. Un calvaire aussi pour les proches qui galèrent à les retrouver pour finalement se rendre compte qu'ils sont à l'autre bout du pays.

L'Etat cherche à désigner des meneurs, comme pour la révolte de Béziers où 5 détenus ont écopé de 3 mois de sursis à 12 mois fermes pour des dégradations de matériel et un crachat. Ce n'est pas possible de réprimer les 200 personnes qui ont participé à la mutinerie d'Uzerche mais il faut faire des exemples pour faire passer aux taulards le goût de l'émeute, anéantir dans l'oeuf les aspirations de liberté qui ont pu germer. Certains sont placés directement au mitard. Quatre feront une garde-à-voir dans les jours qui suivent mais qui n'aboutira pas à un procès. Une enquête se poursuit pour dégradation, destruction par incendie et violence sur personnes dépositaires de l'autorité publique. La section de recherche de Limoges auditionne les matons, analyse les vidéos filmées par les prisonniers qu'elle a trouvés sur les réseaux sociaux, ainsi que la vidéosurveillance de la prison et des traces ADN. Le 13 mai, huit détenus sont placés en garde-à-voir. Déférés au tribunal de Tulle, ils refusent la comparution immédiate et le procès est reporté au 11 juin. La veille, des tags en solidarité avec les mutins fleurissent dans la ville. Au procès, le parquet épaulé par les 23 matons constitués parties civiles réclame des peines allant de 3 à 6 ans de prison et le rendu est prévu pour le 23 juin.

## MARS

## AVRIL

